

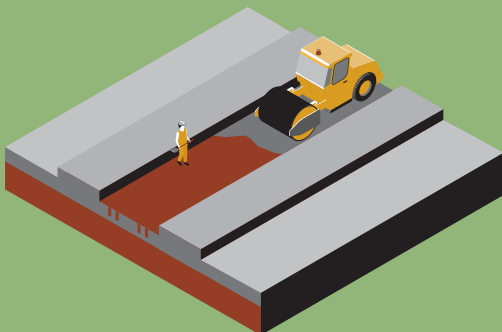
TRAMWAY : MODE D'EMPLOI DES TRAVAUX

La construction d'une ligne de tramway transforme la ville. Un chantier à ciel ouvert peut sembler impressionnant. Les travaux suivent en réalité un déroulé très précis et méthodique. Avant de voir les premières rames circuler, plusieurs étapes clés s'enchaînent : terrassement, raccordement aux réseaux, pose des rails, aménagement des stations et des espaces paysagers...

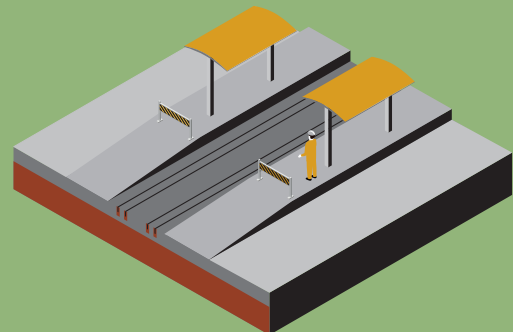
Pourquoi autant de travaux ?

Nous construisons une infrastructure pour minimum 60 ans. Construire un tramway, c'est transformer durablement l'espace public pour :

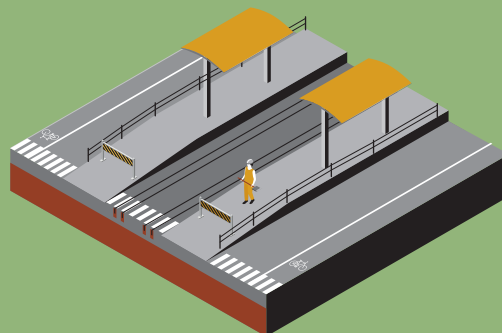
Créer une plateforme dédiée aux rames (rails, fondations, câblage).



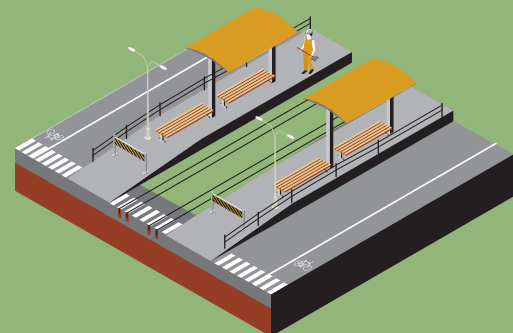
Aménager des stations le plus accessible possible.



Reconfigurer voiries, trottoirs, pistes cyclables, traversées.



Intégrer des plantations, du mobilier, de l'éclairage.



C'est aussi moderniser ce qu'on ne voit pas : réseaux souterrains (eau, électricité, gaz, fibre), réseaux des systèmes de transport (information et communication, signalisation ferroviaire...), énergie de traction...

ÉTAPES TYPIQUES D'UN CHANTIER DE TRAMWAY

1



Diagnostic et libération des emprises

Reconnaissance des réseaux existants, sondages de sol, déviation des conduites.

2



Travaux préparatoires

Déconstruction éventuelle, abattage et replantation d'arbres, installation des clôtures de chantier et des bases vie.

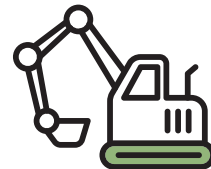
3



Terrassement et réseaux

Décaissement de la chaussée, pose de réseaux secs et humides, réalisation du système d'assainissement et raccordement des réseaux électriques.

4



Construction de la plateforme

Mise en place des sous-couches, rails, traverses, dalles de béton ou plateformes végétalisées.

5



Pose des équipements

Lignes aériennes de contact, éclairage, mobilier urbain, abris, signalétique.

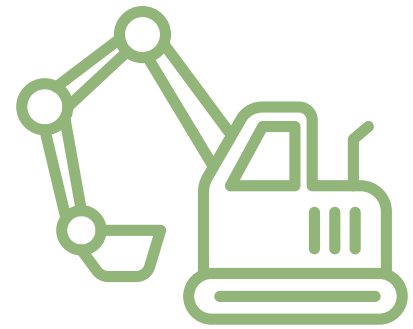
6



Aménagements paysagers & voirie

Trottoirs, pistes cyclables, plantations, marquage au sol, replis des installations de chantier.

QUE VA-T-IL SE PASSER PRÈS DE CHEZ MOI ?



Pendant les travaux :



La circulation peut être modifiée (déviation temporaire, alternats).



Des cheminements piétons provisoires et sécurisés sont toujours mis en place.



Les accès aux commerces, logements, hôpitaux sont maintenus.



Des plages horaires réduisent les nuisances (limitation du bruit...).

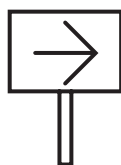


Des médiateurs à votre écoute et présents sur le terrain.

Nos engagements pendant le chantier :



Sécurité
des usagers



Signalétique
claire



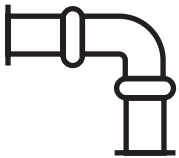
Accès maintenus



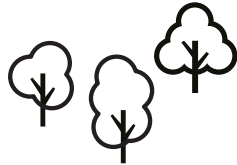
Information
en continu

ET APRÈS ?

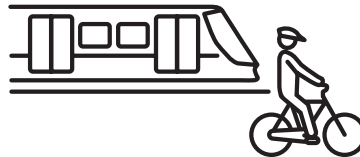
Une fois les travaux terminés :



Les réseaux sont modernisés pour des décennies.



Le paysage urbain est transformé : plus vert, plus accessible, plus agréable à vivre.



Le quartier est reconnecté : tramway, vélo, piéton, voiture.



Les déplacements sont facilités, avec moins d'émissions polluantes.



Les acteurs du chantier :

Le maître d'ouvrage

Le Havre Seine Métropole pilote l'ensemble du projet.

Le maître d'œuvre

conçoit, dirige et coordonne les travaux.

Les entreprises de travaux publics

réalisent les travaux et assurent le bon déroulement du chantier.

Les médiateurs

sont à votre écoute durant les travaux.

QUESTIONS FRÉQUENTES

Quand la ligne C du tramway sera-t-elle mise en service ?

La mise en service est prévue fin 2027, après les travaux d'infrastructure et les essais d'exploitation.

Quel sera le tracé de la nouvelle ligne ?

La ligne C reliera Vallée Béreult à Parc Jardin à Montivilliers, en passant par les Gares, l'Université, Harfleur centre, l'hôpital Jacques Monod et la Cité des Abbesses. Elle sera connectée aux lignes A et B du tramway et au réseau de bus LiA.

Les parkings-relais seront-ils gratuits ?

Oui, pour les usagers du tramway ayant un titre de transport valide dans la journée (abonnement, ticket journée). Ils seront payants pour les autres.

Puis-je transporter mon vélo dans le tramway ?

Oui, comme aujourd'hui en dehors des heures de pointe, pour garantir le confort et la sécurité de tous.

Comment le projet facilite-t-il les déplacements à vélo ?

14 km d'itinéraires cyclables dédiés seront réalisés. Chaque station de tramway sera accessible aux vélos (emplacements dédiés...).

Comment poser mes questions ou signaler une difficulté ?

Des médiateurs sont présents sur le terrain tout au long du chantier. Ils vous informent, vous écoutent et font remonter vos remarques. Vous pouvez aussi consulter le site notretramavance.fr.

